



## PROSPECTUS SUR L'EXPOSITION



L'Exposition internationale du CFM2015 se tiendra durant le XIV<sup>e</sup> Congrès forestier mondial, qui portera sur le thème *Les forêts et les populations : investir dans un avenir durable*. Profitez de cette occasion de présenter vos produits, vos services et vos ressources à un public enthousiaste et international.

Cette Exposition deviendra la plaque tournante du secteur forestier et fournira le meilleur environnement pour forger des liens entre gouvernements, organisations internationales, agences de coopération, sociétés, et organisations non gouvernementales.

Un stand à l'Exposition sera pour vous une occasion unique pour présenter vos biens, vos services et vos technologies aux dirigeants, experts techniques et ingénieurs d'entreprises nationales et internationales et pour créer des opportunités commerciales dans les principaux marchés de la région.

### Pourquoi exposer ?

Le XIV<sup>e</sup> Congrès forestier mondial représente une occasion unique pour participer à une exposition commerciale internationale qui réunit les principaux acteurs du secteur forestier – avec son industrie et ses sociétés – et le milieu scientifique et universitaire.

**Au cours de l'Exposition Internationale du CFM2015, vous pourrez :**

- Prendre contact des partenaires potentiels et établir de nouvelles pistes de vente
- Améliorer vos relations avec votre clientèle existante
- Renforcer votre part de marché
- Introduire de nouveaux produits et services
- Vous mettre à jour sur les tendances du marché
- Partager vos expériences, vos opinions, vos besoins et vos préoccupations
- Ajouter des contacts à votre base de données en vue de relations commerciales futures

### Exposants attendus

Des milliers de professionnels, d'experts techniques, d'étudiants, de représentants gouvernementaux, de professeurs et de chercheurs provenant de plus de 160 pays sont attendus au Congrès. Ces visiteurs seront notamment des représentants d'industries forestières, des négociants en bois, des sociétés de logistique, des exportateurs et des importateurs, des institutions/entités de promotion du commerce, des centres de recherche et des associations civiles.

Avec l'appui logistique offert par le Secrétariat de l'Exposition du CFM2015, votre participation à l'exposition est facile et abordable et vous permettra de positionner vos produits, vos services et vos recherches directement devant votre marché cible.

Afin d'encourager la participation à l'Exposition, nous avons conçu notre programme comme suit :

- Plus de 400 affiches et vidéos scientifiques seront exposées dans l'espace d'exposition.
- Un cybercafé gratuit sera installé dans l'espace d'exposition, avec Wi-Fi gratuit.
- Des stands installés dans l'espace d'exposition proposeront des déjeuners et un choix d'autres aliments et de boissons à des prix raisonnables.

Ces efforts, entre autres, attireront un maximum de visiteurs à l'espace d'exposition et optimiseront la visibilité de votre organisation.

### STANDS D'EXPOSITION : OPTIONS ET PRIX (minimum : 9 mètres carrés)

#### STAND PRÊT À L'EMPLOI

Prix au mètre carré

**2 700 ZAR**

- Moquette
- Stand d'exposition modulaire (« shell scheme »), comportant 1 mètre carré d'espace de stockage verrouillable par 9 mètres carrés de stand
- Frise (blanche avec lettrage noir)
- Éclairage par spots
- Prise de courant (15 A en monophasé)
- Sécurité globale du complexe
- Éclairage général
- Deux badges d'exposant par 9 mètres carrés de stand
- Inscription dans la brochure du Congrès et inscription sur le site Internet du Congrès
- Comptoir (verrouillable)
- Table ronde avec quatre chaises

#### STAND DE BASE

Prix au mètre carré

**2 350 ZAR**

- Moquette
- Stand d'exposition modulaire (« shell scheme »)
- Frise (blanche avec lettrage noir)
- Éclairage par spots
- Prise de courant (15 A en monophasé)
- Sécurité globale du complexe
- Éclairage général
- Deux badges d'exposant par 9 mètres carrés de stand
- Inscription dans la brochure du Congrès et inscription sur le site Internet du Congrès
- Aucun meuble fourni

#### SURFACE NUE

Prix au mètre carré

**1,750 ZAR**

- Sécurité globale du complexe
- Éclairage général
- Deux badges d'exposant par 9 mètres carrés de stand
- Pas de stand modulaire ; ni éclairage, ni électricité, ni meuble fournis.

Le concept de pavillon est bien accueilli et encouragé – le rapprochement dans un seul pavillon d'un certain nombre d'exposants thématiquement associés ajoute de l'attrait à l'Exposition et permet par ailleurs une plus forte participation transversale à l'ensemble. Veuillez contacter le Directeur de l'Exposition pour discuter de vos besoins spécifiques.

Les séances du Congrès ne sont pas comprises dans les options et prix.

Les stands d'exposition modulaires ("shell scheme") sont d'une conception simple mais élégante et ne sont pas onéreux. Tout autre type de stands doit être approuvé préalablement par le Directeur de l'Exposition du CFM2015.



## EXPOSITION

### MONTAGE ET DÉMONTAGE

Les exposants peuvent commencer à monter leur stand à 11h00 le dimanche 6 septembre 2015 afin qu'il soit prêt à 07h00 le lundi 7 septembre 2015.

Le démontage peut commencer à 13h30 le vendredi 11 septembre 2015 mais **NON AVANT**. Tous les matériels doivent être enlevés du local avant 19h00 le vendredi 11 septembre 2015.

NOTE : Les matériels non enlevés par les exposants dans le délai prévu seront détruits par l'organisateur du Congrès aux frais de l'exposant.

### BADGES EXPOSANT

Le badge exposant donne accès à l'Exposition ; l'accès aux séances du Congrès n'est pas compris. Les exposants sont priés de s'assurer que tout leur personnel est dûment enregistré auprès de la direction de l'Exposition du CFM2015 avant le Congrès. Les visiteurs occasionnels ne sont pas admis. À partir de l'ouverture de l'Exposition à 07h00 le 7 septembre 2015, aucun membre du personnel non muni d'un badge exposant officiel ne sera admis dans la zone du Congrès.

NOTE : Les badges exposant ne seront délivrés qu'après réception du paiement intégral correspondant au stand choisi.

### CONSTRUCTEURS DE STANDS

Les exposants qui engagent des constructeurs de stand doivent fournir au Directeur de l'Exposition du CFM2015 les noms et coordonnées de leurs constructeurs de stand désignés. Les exposants sont responsables de s'assurer que leurs constructeurs de stand sont informés de tous les règlements et exigences contenus dans le présent prospectus ainsi que des modalités et conditions.

### MOBILIER

Tout mobilier doit être fourni par les constructeurs de stands désignés par le Congrès. L'inventaire complet des meubles directement accessibles auprès de ceux-ci est disponible sur demande.

### PEINTURE

Aucune application de peinture, que ce soit au pinceau, au rouleau ou par pulvérisation, n'est permise à quelque endroit que ce soit à l'intérieur du complexe du Centre International des Congrès (ICC) Inkosi Albert Luthuli.

### FANIONS/BANDEROLES

Il est **INTERDIT** de suspendre ou de poser des fanions/banderoles dans l'espace d'exposition ailleurs qu'à l'intérieur des stands d'exposition.

### RESTAURATION

Le complexe du Centre International des Congrès (ICC) Inkosi Albert Luthuli détient un droit exclusif pour la restauration sur les lieux. Tout exposant souhaitant servir de la nourriture ou des boissons dans son stand doit prendre directement les dispositions nécessaires auprès du Directeur de l'Exposition du CFM2015.

### PUBLICITÉ EXPOSANT

Tous les exposants sont invités à soumettre une version électronique de leur logo pour inclusion dans la brochure du Congrès. Cette brochure sera combinée avec le programme du Congrès et distribuée aux délégués lors du Congrès.

L'information soumise sera également placée sur le site Internet du Congrès. Cette information doit être soumise au Directeur de l'Exposition du CFM2015 avant le 26 juin 2015.

### POLITIQUE DE DURABILITÉ

Le CFM2015 s'est attaché à réduire son empreinte environnementale par la mise en œuvre d'une politique plus respectueuse de l'environnement et les exposants sont encouragés à n'offrir que des cadeaux publicitaires durables plutôt que des brochures ou des encarts. L'utilisation de matériels durables tels que les encres à base de soja et le papier recyclé est encouragée, de même que la limitation des matériels d'expédition et d'emballage.

### CONDITIONS GÉNÉRALES

Votre exposition devra être présentée de manière convenable et s'inscrire dans le respect des autres exposants, du Directeur de l'Exposition du CFM2015, du lieu du Congrès, des délégués et du public. L'organisateur du Congrès et l'ICC se réservent le droit de fermer, d'enlever ou d'exiger la modification de n'importe quelle exposition, ou de renvoyer tout membre du personnel, agent, représentant, entrepreneur indépendant, invité ou visiteur dont la présence est jugée préjudiciable au Congrès dans son ensemble, à l'ICC, aux autres exposants ou au public.

L'exposant devra se conformer à toute législation et à tout règlement, code ou statut concernant l'installation, la gestion et le démontage de son exposition et devra également se conformer à toute exigence raisonnable du Directeur de l'Exposition du CFM2015 et des responsables de l'ICC concernant l'installation, la gestion et le démontage de son exposition. L'exposant assumera l'entière responsabilité des actions de ses agents, employés ou entrepreneurs indépendants agissant ou non dans le cadre de leur mandat, et accepte de délivrer le Directeur de l'Exposition du CFM2015 et l'ICC de toute responsabilité découlant directement ou indirectement, ou conjointement, de toute autre cause résultant des actions ou omissions de ses agents, employés ou entrepreneurs indépendants agissant ou non dans le cadre de leur mandat.

### Modalités spécifiques à l'Exposition

Un acompte de 50 % est exigé pour réserver un espace et doit **OBLIGATOIREMENT** accompagner votre demande. Il ne sera donné suite à aucune demande sans réception préalable de cet acompte. Le paiement intégral devra être effectué avant le 29 juillet 2015, dernier délai. Si le paiement n'est pas réglé à cette date, votre stand pourra être réaffecté. Toute annulation doit être effectuée par écrit.

Pour le texte intégral des modalités et conditions de l'Exposition, veuillez consulter le Guide de l'Exposition.

## DATES CLÉS

### 26 JUIN 2015

*Soumission des descriptions des exposants*

Les exposants sont invités à soumettre une brève description (25 mots maximum) de leur organisation et de leurs produits et services pour inclusion dans l'application Web du Congrès ou la brochure. Les descriptions doivent nous parvenir le 26 juin au plus tard pour garantir l'inclusion dans l'application Web ou la brochure.

### 29 juillet 2015

*Règlement du paiement final*

Dernier délai pour payer les 50 % restants et aussi pour bénéficier de la restitution de 25 % du montant versé, en cas d'annulation.



## EXPOSITION : FORMULAIRE DE RÉSERVATION

Nom de la société/organisation :

Adresse postale :

Code postal :

Nom de la personne de contact, sur place :

Téléphone :  Télécopie :

Adresse électronique :  Portable :

Nom de la personne de contact pour facturation/paiement :

Téléphone :  Télécopie :

Adresse électronique :  Portable :

VOS BESOINS POUR L'EXPOSITION (N. B. : taille minimum : 9 m <sup>2</sup> )	Prix	Taille demandée
Surface nue	1 750 ZAR/m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>
Stand de base	2 350 ZAR/m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>
Stand prêt à l'emploi	2 700 ZAR/m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>

### SIGNATURE

En apposant ma signature ci-dessous, je confirme que :

- J'ai lu et compris les Modalités et Conditions telles que présentées.
- Je suis dûment autorisé(e) à signer et, par là, à engager la société ; et
- Les sélections que j'ai faites ci-dessus sont correctes et représentent le reflet fidèle de ma volonté

Nom :  Date :

Signature :

### MODALITÉS ET CONDITIONS

#### EXPOSANTS

Sur réception du Formulaire de réservation, l'organisateur du Congrès réservera à l'Exposant les éléments sélectionnés sur la liste. Le Formulaire de réservation, tel que rempli par l'Exposant, sera réputé constituer un engagement à acheter les éléments énumérés. Dès réception du Formulaire de réservation, une confirmation et une facture seront envoyées à l'Exposant. Une preuve du paiement de l'intégralité de la somme due devra être envoyée à l'organisateur du Congrès. Les Exposants sont liés par les Conditions générales contenues dans le Prospectus sur l'Exposition (page 2 ci-dessus).

#### MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement est dû dès réception de la facture. Tout paiement doit être reçu avant la date de commencement du Congrès (7 septembre 2015). En cas de non-paiement de l'intégralité de la somme due avant le 7 septembre 2015, l'organisateur du Congrès sera en droit d'annuler la réservation; l'annulation sera soumise à des frais d'annulation tels que définis ci-dessous.

#### POLITIQUE D'ANNULATION/MODIFICATION

Toute demande d'annulation ou de modification d'un élément de l'exposition doit être faite par écrit auprès de l'organisateur du Congrès.

L'organisateur du Congrès retiendra :

- 15 % du montant facturé si l'annulation/modification est faite avant le 8 juin 2015 (inclus)
- 50 % du montant facturé si l'annulation/modification est faite entre le 9 juin et le 31 juillet 2015 (inclus)
- 100 % du montant facturé si l'annulation/modification est faite après le 31 juillet 2015.

#### LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

L'organisateur du Congrès (qui comprend le DAFF et le Secrétariat du Congrès CFM2015 et leurs mandants, agents et représentants) ne sera responsable d'aucun dommage, perte ou blessure subi par l'Exposant ou ses employés ou sa propriété avant, pendant ou après les dates du Congrès, à moins que ledit dommage, perte ou blessure ne soit dû à un acte de négligence ou intentionnel de la part de la

partie susmentionnée. Il est recommandé aux Exposants de souscrire à leur propre assurance responsabilité. Les Exposants seront responsables de tout dommage subi par l'ICC, ses moquettes, stands modulaires ou équipements et câblages électriques.

L'organisateur du Congrès ne sera responsable d'aucun manquement à l'exécution de ses engagements aux termes du présent contrat en raison d'une grève, d'une émeute, d'une force majeure ou de toute autre cause échappant à son contrôle. Dans le cas d'une telle résiliation, l'Exposant renonce à toute demande d'indemnisation et accepte que l'organisateur du Congrès, après avoir déduit tous coûts et dépenses, y compris les réserves pour sinistres, puisse rembourser à l'Exposant, à titre de règlement complet et final de toutes les demandes d'indemnité de l'Exposant, le montant au pro rata de tous les fonds payés par l'Exposant. Toute personne visitant, regardant ou participant d'une quelconque autre manière à l'exposition de l'Exposant est réputée être l'invité ou le licencié de l'Exposant et non pas l'invité ou le licencié de l'organisateur du Congrès.

**Veuillez remplir le présent formulaire et le renvoyer au Secrétariat du Congrès CFM2015 :**

AFRICAN AGENDA • SUITE 231, PRIVATE BAG X18, RONDEBOSCH 7701, AFRIQUE DU SUD

Internet : [www.wfc2015.org.za](http://www.wfc2015.org.za) Téléphone : +27 (0)21 683 2934

Télécopie : +27 (0)86 542 4191 Courrier électronique : [lisa@wfc2015.org.za](mailto:lisa@wfc2015.org.za)



REPUBLIC OF SOUTH AFRICA



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture